

LA TRIBUNE DES ORPHELINS

PROJET DE SENSIBILISATION DE LA SITUATION DE L'ORPHELIN À L'ÉCOLE

Continuons notre réflexion concernant les orphelins face à l'école.

*Pourquoi ce sujet nous tient-il tant à cœur ?
Qu'est-ce qui justifie la poursuite de ces articles
à la Tribune des orphelins ?*

L'école est un lieu de vie essentiel pour l'enfant. Par là, entendons le temps que chaque enfant passe au cœur de cette communauté de vie ainsi que le côté affectif – des relations avec les copains à celles avec les adultes – hors du cadre familial.

Les enfants ne se rendent pas à l'école sur un pied d'égalité. Inutile de parler de *nivellement social*, cette expression est bonne pour les discours politiques et démagogiques. Les enfants sont les premiers à établir des différences, une hiérarchie. Ainsi, être l'enfant de parents divorcés ne choque personne aujourd'hui. Par contre, devenir orphelin est une étrangeté mal perçue (voir écartée ou rejetée) et donc mal vécue.

Dans le cadre de la commission Jeunes Veufs et Parents d'orphelins, nous travaillons en faveur des enfants endeuillés. Leurs relations avec l'institution scolaire nous paraissent donc prioritaires.

Car il faut bien accepter l'évidence. Au fil des échanges avec les jeunes parents d'orphelins, se sont révélés de (*trop !*) nombreux récits d'expériences négatives. Ce constat pessimiste a trouvé un écho parmi les membres de la commission. Eux-mêmes racontent un amer sentiment d'incompréhension, teinté au mieux d'indifférence au pire d'hostilité, vécu auprès de leurs enfants.

Étant donné le rôle assigné à l'institution scolaire, dans l'édification d'un avenir pour nos jeunes générations, cet état de fait nous semble insupportable et condamnable.

Comment accepter que l'école n'apporte pas l'aide nécessaire et indispensable à l'enfant déstabilisé par un drame familial ?

Comment justifier qu'elle n'affronte pas le problème afin de donner une chance à l'élève de poursuivre correctement son parcours ?

L'élément biographique de chaque enfant joue pourtant un rôle déterminant dans la réussite des apprentissages.

Cependant, nous voudrions dépasser le seul degré de nos ressentis (ressentiments) individuels.

Pour travailler vers l'école et avec l'école, nous avons besoin de vous, de votre expérience et de votre avis sur la question. Nous avons donc élaboré ce questionnaire, composé de nombreuses questions fermées OUI/NON. Une large fenêtre de commentaires vous laisse ensuite la libre parole.

Plus vous serez nombreux à remplir ce questionnaire, plus nous aurons de matière pour réfléchir. Mais surtout, plus nous aurons de poids pour imposer notre action à l'Éducation Nationale. **Votre participation à ce projet sera notre force...**

Accompagnez cela d'un petit tour sur le forum... Juste un petit message de temps à autre,...

Merci !

Florence VALET

QUESTIONNAIRE : NOS ORPHELINS À L'ÉCOLE

À retourner à la FAVEC avant le 1^{er} juillet

28 place Saint Georges, 75009 PARIS - Tél : 01 42 85 18 30 - info@favec.org

La commission Jeunes Veufs et parents d'orphelins se donne comme mission d'épauler les orphelins et leurs parents. Dans ce cadre, **les relations avec l'école** représentent l'un de nos **axes prioritaires**.

Nous avons mis en chantier la rédaction de deux **livrets** destinés aux **enseignants de primaire et collège/lycée**.

Afin de les concevoir au mieux, nous avons besoin de **vos expériences et de vos avis**.

Nous vous remercions de consacrer **quelques minutes pour remplir ce questionnaire**.

N'hésitez pas à y joindre **vos commentaires**.

Ils seront précieux pour nous aider à **faire avancer la cause des orphelins en France**.

A - Le Moment du décès

1 - Quel était l'âge de votre/vos enfant(s) au moment du décès ? Sa/leur **classe** ?

2 - Avez-vous informé l'établissement du décès du parent de votre enfant ?	OUI*	NON
3 - Avez-vous été reçu par :		
un professeur ?	OUI	NON
le directeur d'établissement ?	OUI	NON
4 - Ses réactions vous ont-elles paru à la hauteur de l'évènement ?	OUI	NON
5 - Cette rencontre capitale vous a-t-elle :		
réconforté ?	OUI	NON
blessé ?	OUI	NON
6 - La vie scolaire a-t-elle finalement continué, sans surprise, comme <i>si de rien n'était</i> ?	OUI	NON
7 - Selon vous, le monde scolaire est-il préparé à ce type de situation ?	OUI	NON
8 - L'Éducation Nationale devrait-elle prévoir une information spécifique ?	OUI	NON
9 - Sous quelle forme :		
Un livret, comme nous prévoyons d'en rédiger ?	OUI	NON
Un temps de réunion spécifique : Avec seulement les adultes ?	OUI	NON
Avec adultes puis les enfants ?	OUI	NON
10 - Devrait-elle instaurer un réfèrent à contacter – comme la Favec ?	OUI	NON

*Entourez votre réponse

- 11 - Ce référent se chargerait de fournir des conseils, destinés :
- | | | |
|---------------------|-----|-----|
| À la famille ? | OUI | NON |
| À l'établissement ? | OUI | NON |
| Aux deux ? | OUI | NON |
- 12 - Devrait-elle prévoir un **soutien spécifique pour l'enfant** (auprès du médecin, de l'infirmière ou du psychologue scolaires) ?
- | | | |
|--|-----|-----|
| | OUI | NON |
|--|-----|-----|

VOS COMMENTAIRES

Facultatif : vous êtes : un homme/une femme ? Votre âge ? L'année du décès ?

B - Les années suivantes

- 1 - Avez-vous rencontré des **difficultés** avec l'établissement ?
- | | | |
|---------------------------------|------|-----|
| <i>Si oui, de quels types ?</i> | OUI* | NON |
|---------------------------------|------|-----|
-
- 2 - Si non, avez-vous au contraire trouvé **une aide particulière** ?
- | | | |
|-----------------------|-----|-----|
| <i>De quel type ?</i> | OUI | NON |
|-----------------------|-----|-----|
-
- 3 - Votre enfant a-t-il entendu des propos blessants :
- | | | |
|-------------------------------|-----|-----|
| <i>de la part d'adultes ?</i> | OUI | NON |
| <i>de la part d'enfants ?</i> | OUI | NON |
- 4 - Et vous-mêmes, avez-vous entendu **des paroles dérangeantes** ?
- | | | |
|-----------------------------------|-----|-----|
| <i>Si oui, de quelle nature ?</i> | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
-
- 5 - Votre enfant se sent-il dévalorisé ou mal à l'aise : *face aux professeurs ?*
- | | | |
|------------------------------------|-----|-----|
| <i>devant les autres enfants ?</i> | OUI | NON |
| | OUI | NON |
- 6 - Au contraire, se sent-il **très bien** dans sa scolarité ?
- | | | |
|--|-----|-----|
| | OUI | NON |
|--|-----|-----|
- 7 - **Parle-t-il** de sa situation ?
- | | | |
|--|-----|-----|
| | OUI | NON |
|--|-----|-----|
- 8 - **La cache-t-il** volontairement ?
- | | | |
|--|-----|-----|
| | OUI | NON |
|--|-----|-----|

- 9 - **À chaque nouvelle rentrée scolaire**, informez-vous l'équipe pédagogique (au sens large : professeurs, CPE, infirmière) de la situation familiale de l'enfant ? OUI NON
- 10 - Les **réactions** sont-elles toujours compréhensives ? OUI NON
- 11 - Avez-vous pu constater que l'information avait été prise en compte ? OUI NON
- 12 - Les enseignants respectent-ils cette information *tout au long de l'année* ? OUI NON
- 13 - **La fiche scolaire de début d'année** devrait-elle mentionner la situation familiale ? OUI NON
- 14** 14 - L'équipe pédagogique devrait-elle être **guidée** (auprès d'un référent tel que la Favec) afin de comprendre les *éventuelles difficultés d'un enfant orphelin* ? OUI NON

- 15 - Pensez-vous que la situation d'orphelin **influence négativement la scolarité** de votre enfant ? OUI NON
- 16 - Si vous rencontrez des **difficultés financières consécutives au veuvage**, pensez-vous qu'elles ont un impact négatif sur la scolarité ? OUI NON
- 17- Devenir orphelin doit-il ouvrir le droit à une bourse, bien au-delà du seul critère de monoparentalité ? OUI NON
- 18 - Vous-même, vous sentez-vous **assez disponible** :
- pour suivre le travail scolaire ?* OUI NON
- pour rencontrer les professeurs ?* OUI NON

VOS COMMENTAIRES

Merci

* Entourez votre réponse.